

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 20 JANVIER 2026

Nombre de conseillers : L'AN DEUX MIL VINGT SIX, LE 20 JANVIER, à 20h14, le Conseil Municipal de la
En exercice : 12 Commune de CHANEINS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous
Présents : 10 la présidence de Monsieur Patrice FLAMAND, Maire.
Absents : 1 Date de convocation du Conseil Municipal : 13 janvier 2026
Pouvoirs : 1
Votants : 11 **PRESENTS** : Mmes BONNAT, DESIGAUD,
Mrs CHENE, CORMORECHE, DELUNEL, DESCOMBES, DURAND, FLAMAND, PENEL.
ABSENTS EXCUSES : A. TAMAIN (pv à V. DESIGAUD),
ABSENTS : J.L COURTIAL
Secrétaire de séance : G. ALVES

ORDRE DU JOUR :

1- DÉLIBÉRATIONS

- 1 -Intercommunalité : Approbation du rapport de la CLECT
- 2 -Personnel : Tableau des emplois applicable au 23 février 2026

2- AUTRES DECISIONS ET AVIS

Avenant règlement intérieur restaurant scolaire.
Location du terrain des Petites filles à l'entreprise Denis Durand TP.
Aide financière pour un rideau métallique pour le Proxi.

3- COMPTE-RENDU DES REUNIONS, TRAVAUX ET DOSSIERS EN COURS

Le compte rendu du 16 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité des votants

III COMPTE RENDU DES REUNIONS, TRAVAUX ET DOSSIERS EN COURS

Commission Affaires Scolaires et Périscolaires : (VB) Le portail de l'école ne fonctionne pas, il y a souvent des pannes. (JD) demande un devis à l'électricien pour changer la gâche électrique. Arrivées d'enfants pour la rentrée de septembre on passe de 123 à 142 environ, ce qui nécessite une ouverture de classe, en attente de réponse de l'académie. Prévoir des travaux de rafraichissement dans la 6^{ème} classe, l'achat de bureaux, de chaises et de couchettes devis d'environ 2500 € HT. La salle de motricité pourrait être trop petite voir pour utiliser la garderie en réaménagent le mobilier.

Commission Animations, Associations, Jeunesse et Sports : (JD) Vestiaires demande de devis pour changer les têtes de thermostat, demande du club de foot à la mairie pour le financement de cages 2496.98€ TTC.

Commission Affaires Sociales : NEANT

Commission Information Communale :
(GP) lettre de Chaneins : réunion le 4 et 25 février 19h. Parution fin février.

Commission Bâtiments – Patrimoine : (PF) rendez vous avec le président des boules de la Calonne le 23 janvier, un drain d'évacuation bouché.

Commission Développement Economique-Commerce-Agriculture :

(DD) Suite à une lettre anonyme l'accusant de profiter de la mairie il demande pour louer le terrain situé au lieu-dit des petites filles ou il stock et concasse de la terre et des gravats depuis plus de 15ans, autorisation donnée par le conseil municipal de l'époque en échange de travaux comme l'entretien du chemin. En 2017, (DD) avait formulé une demande d'achat de ce terrain. Toutefois, celui-ci ayant servi d'ancienne déchetterie du village (poubelles enterrées), le conseil municipal avait estimé ne pas pouvoir vendre une terre potentiellement polluée. Pendant la réflexion du tarif de location DD sort de la pièce, (JMC) rappelle que le prix de location d'un fermage est d'environ 150€ l'hectare à l'année. Les élus proposent 100€ HT mensuel, à délibérer au prochain conseil. (DD) revient dans la pièce.

Le Proxi demande si la commune peut participer financièrement pour l'achat d'un rideau métallique suite au cambriolage de décembre. (VD) demande un rdv pour en discuter avec les gérants.

Rendez vous avec l'électricien pour travaux à l'Espace Amphi.

Rendez vous le 30 février pour informations concernant le BRS du projet de construction « Le Petit Chalet ».

Commission Finances-Fiscalité-Personnel :

(PF) CCID du 20 janvier : rajout d'une catégorie, la 1^{ère} dans la commune, catégorie 3.

Commission Intercommunalité : NEANT

Commission Urbanisme & Environnement :

(VD) a exprimé son inquiétude concernant la dépollution de l'ancien site de sablage de Chaneins.

En première intention, il était envisagé de réaliser une dépollution ciblée, limitée à la surface nécessaire pour permettre l'implantation d'un nouveau projet. Toutefois, il apparaît que la réglementation issue de la loi de 2017 pourrait imposer une dépollution complète de l'ensemble du terrain, ce qui modifierait significativement le périmètre d'intervention. Une dépollution seulement superficielle, sans construction, pourrait conduire à ce que le terrain soit fortement contraint dans ses usages futurs. La confirmation d'une obligation de dépollution totale aurait un impact majeur sur : le budget global de l'opération, la faisabilité du projet, le calendrier, le maintien et la sécurisation des financements. Une réunion sur place est prévue avec l'EPF le 21 janvier afin de faire un point complet sur : les obligations exactes de dépollution applicables au site, les scénarios possibles de traitement, les conséquences sur l'aménagement et la constructibilité. (DD) a insisté sur la nécessité que la commune soit conviée à ce rendez-vous.

Commission Voirie – Assainissement – Energie – Eau : Une administrée demande que les panneaux signalant le terre-plein de l'entrée du village route de Chatillon soient changés car en mauvais état.

IV – INFORMATIONS & DIVERS

LE MAIRE	SIGNATURE	LE SECRETAIRE DE SEANCE	SIGNATURE
M. Patrice FLAMAND		M. Gwénaél ALVES	

La séance est levée à 22H08.